

ABONNEMENT.

Années... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
EWIG, r. Amboise-Richel, 19;
BLAYSSIE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
Chez MM. BAYAS-LAFITTE et Co,
Place de la Bourse, 3.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Juin 1881.

Bulletin politique.

Le Sénat, dans ses bureaux, a nommé la
commission chargée d'examiner la loi Bar-
doux, sur neuf commissaires, huit sont
hostiles. En additionnant les votes émis
dans chaque bureau, on trouve que la ma-
jorité est contre le scrutin de liste.

Quelle mouche a donc piqué nos pères
conscrits? C'est pour le scrutin de liste que
ces vieillards sont partis en guerre! Et pour
quelles raisons? Parce que le Sénat ne veut
pas mourir, et la loi Bardoux est l'épée fa-
tale qui lui donnerait le coup de mort.

Courage, nobles vieillards!
Nous vous regardons, prêts à vous ap-
plaudir; nous oublierons que vous agissez
dans un intérêt personnel, nous vous par-
donnerons toutes vos défaillances, toutes
vos capitulations, nous passerons l'éponge
sur votre Sedan de l'article 7.

Le scrutin de liste nous paraît préférable
au scrutin d'arrondissement; nous ferons
taire nos préférences pour écouter les ru-
gissements du vieux lion. Mais à condition
que le Sénat n'en reste pas là; après avoir
eu l'énergie de se défendre, il aura bien
celle de nous protéger un peu.

Pendant qu'il était échauffé, le Sénat a
accompli une autre prouesse, celle-ci abso-
lument digne d'éloges.

M. Lambert Sainte-Croix a demandé au
ministre de l'intérieur s'il laisserait chasser
les Sœurs des hôpitaux de Paris. Sans dire
aucun mal des infirmières laïques, l'hono-
rable sénateur n'a pas eu de peine à établir
que les religieuses rendaient des services
supérieurs. Il a fait voir quelle pensée im-
pie inspire cette persécution d'un nouveau
genre, il a montré le Préfet de la Seine et
l'Assistance publique plus occupés de gar-
rantir les malades contre les bons conseils

des Sœurs que contre la contagion de la va-
riole. A ceux qui parlent de la liberté de
conscience, il a fermé la bouche par ces
mots: Vous craignez que la Sœur aille cher-
cher le prêtre trop tôt, mais vous ne crai-
gnez pas que l'infirmière laïque aille le
chercher trop tard!

M. Constans, pour se justifier, n'avait que
ses œuvres et point ses pompes, aussi sa
défense a été faible. Il a invoqué les méde-
cins qui préfèrent les infirmières laïques
aux religieuses. — Ils sont 12 contre 85, lui
a crié M. Buffet. Battu sur ce terrain, M.
Constans s'est replié en son ordre. Le mi-
nistre, dit-il, n'a pas à intervenir dans les
questions d'organisation intérieure de l'As-
sistance publique. M. Quentin (le directeur)
agit sagement, et il procédera avec prudence
et méthode.

— Vous devez intervenir, répond M.
Lambert Sainte-Croix, vous êtes ministre,
vous êtes responsable. Acceptez-vous ou
non la responsabilité de la déclaration faite
dans le sein du conseil municipal de Paris
par M. Quentin, directeur de l'Assistance
publique? Aux termes de cette déclaration,
les religieuses seront expulsées de tous les
établissements hospitaliers de la ville de Pa-
ris. C'est l'apaisement promis par Ferry le
pacificateur.

M. Constans, don Ernesto y Zephirino de
Barcelone, se borne à répéter qu'il n'a pas
voulu intervenir. Jamais on n'avait vu un mi-
nistre plus honteux, jamais aucun n'a mé-
rité d'être plus couvert de honte.

M. Buffet a flétri énergiquement cet exé-
cuteur des basses œuvres maçonniques et no-
blement glorifié les Sœurs des hôpitaux;
puis le Sénat, par 147 voix contre 111, a
voté l'ordre du jour suivant:

« Le Sénat, convaincu que l'Assistance
publique de Paris ne saurait, sans compro-
mettre les services qui lui sont confiés, se
priver des services rendus par les Sœurs de
tout ordre dans les établissements charita-
bles, passe à l'ordre du jour. »

Ce vote et la discussion qui a précédé de-
vraient avoir ce double résultat: la démis-
sion de M. Constans et le maintien des

Sœurs. Sans prétendre au don de prophétie,
nous pouvons dire que le résultat sera:
maintien de M. Constans et départ des
Sœurs. Triste fruit de la faiblesse du Sénat!
La République lui permet encore de voter;
en dehors de là, c'est à peu près comme s'il
n'existait pas.

La République lui dit qu'il a commis deux
étourderies: son vote contre M. Constans, la
nomination de sa commission hostile au
scrutin de liste. Elle lui rappelle que le mi-
nistre sait très-bien gouverner sans lui et
contre lui, — ce n'est que trop vrai, hélas! —
puis elle le menace de faire les élections
sur la question de révision. On sait ce que
les républicains entendent par là; la Consti-
tution révisée commencerait ainsi: Art. 1^{er}.
Le Sénat est supprimé.

LA TEMPÊTE

La situation parlementaire se complique,
et les affaires de la République opportuniste
se gâtent.

M. Gambetta, revenu du milieu brûlant de
Cahors, tombe dans une atmosphère tempê-
tueuse et glacée, capable de rendre l'oppor-
tunisme phthisique.

Il était parti, à cheval sur son triomphe
du scrutin de liste; il se retrouve, à son
retour, en face d'un échec formidable.

Le Sénat nomme une commission dont
8 membres sur 9 sont hostiles au scrutin de
liste.

Ce n'est pas assez.
M. Constans, le ministre préféré de M.
Gambetta, est interpellé le même jour rela-
tivement aux religieuses des hôpitaux, et le
Sénat lui inflige un blâme sévère par une
écrasante majorité.

Toujours le même jour, à la Chambre des
députés, M. Gambetta manifeste le désir de
voir ajourner la discussion de la proposition
Barodet tendant à réviser la Constitution; la
Chambre refuse.

Et que va-t-il arriver?
Si, d'un côté, le Sénat repousse le scrutin
de liste; si, d'un autre côté, la Chambre
vote la révision de la Constitution, voilà le

conflit qui recommence entre les deux Cham-
bres, plus violent que jamais.

Et voici M. Gambetta condamné à la fois
par le Sénat sur la question du scrutin et par
la Chambre sur la question de la révision.

Et l'on nous disait, après les dernières
élections sénatoriales, que les révoltes du
Sénat étaient finies; et M. Gambetta célé-
bra l'autre jour, à Cahors, l'union des répu-
blicains et leur soumission à sa volonté!

C'est le gâchis qui se refait, c'est la guerre
parlementaire qui recommence; nous voici
revenus à la tour de Babel.

QUELLE MISÈRE!

Il y a quelques mois, les républicains de-
mandaient la fondation de lycées de jeunes
filles. Samedi dernier, ils ont voté l'enrôle-
ment militaire des séminaristes. Lundi, au
Sénat, le ministre de l'intérieur approuvait
l'expulsion des Sœurs des hôpitaux de Paris.

Le XIX^e Siècle lui-même est épouvanté de
ce délire sacrilège. Ce journal, qui bave
quotidiennement sur le clergé et les reli-
gieuses, exprimait, dimanche, son opinion
sur le vote de la loi nouvelle du recrute-
ment:

« Ce que nous ne croirions jamais, dit-il,
si nous n'avions pas entendu proclamer
les chiffres, c'est qu'il s'est trouvé cent
quatre-vingt-un députés, non pas de la
droite, mais de la majorité républicaine,
pour se ranger, avec la commission, dans
le parti de la persécution mesquine et
bête. Ils sont cent quatre-vingt-un pour
ne tenir compte ni du Concordat, ni des
idées religieuses d'un très-grand nombre
de Français, ni des devoirs du gouverne-
ment, ni des besoins de la politique, ni de
l'histoire, ni de la raison, ni de rien! Ils
ne savent plus ce qu'ils font. Le fanatisme
antireligieux hante leur cervelle. Ces sin-
guliers législateurs, ces démocrates éton-
nants ne conçoivent pas d'autre mission
pour l'Etat que de déclarer la guerre aux
catholiques. S'il existait dans nos lois,
pour la protection du culte catholique, un

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

Je n'étais pas sans présomption et me laissais
facilement aller à la fatuité; je me persuadai que
je n'étais point indifférent à cette veuve qui n'avait
jamais eu la prétention d'être inconsolable.

Quelques autres entrevues que j'eus avec elle
m'affermirent dans cette conviction flatteuse pour
mon amour-propre.

C'était une femme très-habile qui savait adroitement
régler sa conversation sur les goûts et les
idées de ceux auxquels elle parlait.

Mes visites devinrent plus fréquentes.

Je ne veux pas dire que je l'aimais, mais j'étais
séduit, subjugué, tout en me répétant que j'exer-
çais sur elle un charme auquel elle ne pouvait
résister.

Il y avait bien les objections tirées de son passé,
mais je me dis que si tout n'était pas calomnie, il
y avait sans doute une grande exagération, puis je
me posais en homme pratique qui se met au-dessus
des préjugés et des considérations vulgaires.

Bref, j'en vins à me persuader que c'était bien là

la femme qui me convenait, qu'elle serait docile à
mes volontés, que je trouverais auprès d'elle un
avenir assuré et cette sécurité qui était devenue
un besoin pour moi.

Après quelques mois, je crus avoir bien étudié
le terrain et pouvoir m'avancer en toute sûreté.

Elle me répondit avec une réserve de bon goût
qui me permit de tout espérer, et bientôt en effet
notre mariage fut décidé.

J'étais très-content de la manière dont j'avais
mené cette négociation. J'avais pris, je le croyais
du moins, toutes mes précautions pour que les
avantages du contrat me fussent assurés et que la
haute main me restât sans contestation.

Étrange prétention des hommes qui, pour s'être
affranchis des scrupules de la conscience et des
principes de l'honnêteté, ont une foi aveugle dans
leur habileté!

Ils croient que leur flair ne les trompe jamais,
que tout le monde est pris dans les trames de leur
finesse, et, jouets de leur orgueil, ils tombent dans
les pièges les plus grossiers, ils sont dupés avec
une facilité inconcevable, ils se laissent prendre à
des appâts dont souvent se gardent sans peine les
âmes droites qui n'ont l'habitude ni de baisser ni
de jouer au plus fin.

Les hommes d'une conscience rigoureuse sont
beaucoup moins dupés qu'on ne le croit générale-
ment; s'ils ne recourent pas à la ruse, ce n'est pas

qu'ils en soient incapables, c'est plutôt qu'ils la
dédaignent et qu'il ne leur déplaît pas de paraître
plus simples qu'ils ne le sont en effet.

J'avais eu recours à toutes les ressources du
mensonge et de la rouerie pour aboutir au triste
résultat de subir la loi d'une femme sans cœur.

Je ne prévoyais pas lorsque, le front haut et
dédaigneux, bravant les sourires et narguant les
raillures, je la conduisais à l'autel, je ne prévoyais
pas que le lendemain je devrais accepter le rôle
d'esclave au lieu de parler en maître.

Oui, ce fut un jour maudit que celui où je con-
tractai cette alliance.

Elle et moi nous obéissions à d'indignes consi-
dérations, la dissimulation était dans nos cœurs,
nos bouches mentaient; une union formée sous de
tels auspices devait nous porter malheur.

Je me rappelle encore le sourire d'indigne
dédain avec lequel elle accueillait la communication
du plan de vie que je prétendais adopter comme
règle de notre communauté.

Je voulais dès le début prendre position et éta-
blir mes droits, de son côté elle n'était pas moins
décidée à faire prédominer les siens.

C'était le prélude d'une lutte inévitable.

Elle n'éclata cependant pas tout d'abord; nous
nous observions comme deux ennemis qui se
préparent à profiter d'une fausse manœuvre de
l'adversaire.

Mais, à partir de ce moment, plus d'abandon,
plus d'expansion affectueuse et câline chez ma
femme, plus de ces causeries aimables où elle sem-
blait livrer son âme tout entière avec ses regrets du
passé, ses résolutions pour l'avenir.

Maintenant qu'elle n'avait plus intérêt à me
cacher ses calculs, elle me les laissait voir sans
ménagements.

Je n'avais jamais fait intervenir le désintéresse-
ment dans ma conduite et j'avais eu la naïveté de
croire au sien: l'illusion ne fut pas longue. J'avais
voulu jouer de finesse avec elle, j'avais été battu,
et je devais l'être.

Les femmes dans ces luttes intimes sont bien
plus fortes que nous; douées d'un esprit d'obser-
vation plus sagace, plus aptes à étudier les détails,
plus tenaces à poursuivre un but, parce qu'elles
savent mieux concentrer leurs efforts sur un seul
point, elles manquent rarement d'atteindre le
résultat qu'elles ont assigné à leur ambition.

Quand elles sont bonnes, elles sont un précieux
auxiliaire dans le combat de la vie, un guide dont
nous ne saurions trop écouter les conseils; elles
trouvent dans leur cœur une éloquence persuasive,
elles relèvent notre courage abattu, nous soutien-
nent dans les épreuves, nous éclairent sur les
pièges qu'on nous tend; elles sont la bénédiction
du foyer.

Heureux celui qui accepte leur direction et sait

» édit de Nantes, ils en signeraient des deux
» mains la révocation. C'est toute leur notion
» de la liberté de conscience! Et voilà des
» hommes politiques, des députés républi-
» cains. Quelle misère!

Celui qui a écrit ces lignes applaudit na-
guère l'idée saugrenue des lycées de filles. Il
applaudira demain M. Constans, ennemi
des Sœurs hospitalières. Quelle misère! Il
repousse le projet de ses amis, Labuse et
Paul Bert, et applaudit celui du gouverne-
ment. Quelle misère!

La mise en caserne des jeunes filles et
des séminaristes est aussi ridicule et odieuse
que l'exclusion des Sœurs hospitalières.

On vient nous dire que la vie de caserne
éprouvera les vocations, fortifiera les cœurs
des jeunes gens qui doivent plus tard être
prêtres.

Soyez donc francs au moins dans votre
guerre religieuse et, comme M. Paul Bert,
dites que votre loi a pour but de détruire
« la trichine cléricale », le sacerdoce catho-
lique.

Vous savez aussi bien que nous que la vie
intérieure, qui est et doit être celle du sanc-
tuaire, ne saurait s'accommoder de la vie
des casernes.

Vous l'écrivez dans vos journaux :

« Avec un an de service, le séminariste
» sera tiré de la serre chaude où l'on fait
» éclore la vocation comme une fleur des
» tropiques. »

Fleur des tropiques, soit! Mais cette fleur,
le monde ne peut s'en passer. Si vous la ti-
rez de la serre qui lui convient, elle mourra
de froid. Vous le savez!

Vous n'êtes donc que ridicule en feignant
de vous intéresser à la solidité des vocations
ecclésiastiques.

Les prêtres seront-ils meilleurs après
avoir traversé la caserne?

Un de nos confrères a répondu spirituelle-
ment à ce paradoxe insoutenable, mais qui
a fait son chemin :

« Faut-il aborder un sujet délicat, et au
fond c'est le véritable point épineux de cette
discussion, quoique personne n'ait osé en
parler? »

Le prêtre doit être chaste. La chasteté
du prêtre est un peu comme la virginité de
la femme.

Il n'y faut pas toucher même une fois;
les féclures ne se raccommodent pas. On
s'abstient de ce qu'on n'a jamais goûté plus
facilement qu'on y renonce.

La descente de l'Arverne est facile, a dit
le poète, mais ramper en arrière est excessi-
vement difficile.

Or, les séminaristes, arrachés aux aus-
térités de la vie religieuse, résisteront-ils aux
facilités de la caserne? Hélas! non. Alors,
plus de séminaristes.

Quant aux bons imbéciles de bourgeois
voltairiens, qui affirment que si les vocations
chancelent si facilement, c'est qu'elles n'é-
taient pas solides, qu'ils essaient donc d'ap-
pliquer chez eux leurs théories, et qu'ils
imposent à la virginité de leurs filles une
année d'épreuve dans un atelier parisien,
pour voir.

Notre confrère a mille fois raison. Il au-

rait pu demander aux voltairiens s'ils ose-
raient seulement confier leurs jeunes filles
aux jeunes professeurs des lycées rêvés par
M. Camille Sée.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

NOUVELLES DE TUNISIE.

M. le ministre de la guerre a reçu la dé-
pêche suivante :

Général Forgemol à guerre, par câble de Bone.

Béja, 31 mai.

Le 29, la brigade Caillot était campée
dans le bas de la vallée de l'Oued-Zaine.

Hier 30, elle était à Béziq, préparant
son convoi en vue d'un mouvement vers le
cap Serrat.

La brigade Galland était le 29 à Béziq;
hier, elle était campée à Bouakir, chez les
Ouled Yahias.

La brigade Vincendon, restée le 29 à Sidi-
Askar, était hier 30 à Assa.

Ces trois brigades doivent presser sur les
Ouled Yahias, qui, après avoir demandé
l'aman, sont très-lents à en remplir les con-
ditions.

Ces conditions devront être particulière-
ment sévères, cette fraction étant soupçonnée
d'avoir massacré un adjudant et un homme
du 40^e (brigade Vincendon), disparu au
combat du 25, dont il ne m'est rendu compte
qu'aujourd'hui.

La brigade Logerot, campée à Maiziba
hier, se porte aujourd'hui à Sidi-Karfah.
Les soumissions sont complètes autour
d'elle; quatre cheiks des Mogodis sont venus
demander l'aman au général. De son côté, le
général Maurand a reçu la soumission de
quinze cheiks des Mogodis.

Le télégraphe fonctionne entre Tabarque
et la Calle.

LES DÉPENSES DE LA GUERRE.

On a dit que, d'après les renseignements
officiels fournis par le général Farre et le
vice-amiral Cloué, les dépenses de l'expédi-
tion française en Tunisie n'atteindraient cer-
tainement pas 14 millions.

C'est là une erreur qu'il convient de rec-
tifier.

Il est bien vrai que les dépenses supplé-
mentaires ne dépasseront guère ce chiffre de
14 millions, mais il convient d'y ajouter les
dépenses ordinaires prévues au budget pour
soldes, vivres, matériel, etc., des 55,000
hommes de troupes qui se trouvent actuelle-
ment dans la Régence.

En faisant entrer dans le calcul cet élé-
ment, il est facile de se convaincre que les
frais de l'expédition tunisienne s'élèveront à
un chiffre très-considérable.

Si on en croyait les dépêches de Tunisie,
les Kroumirs seraient entourés par nos
troupes, battus, traqués, etc.

Nos généraux passent leur temps à cerner
les Kroumirs et à se décerner des éloges.
Seulement, le lendemain, on apprend que
les Kroumirs se sont échappés et que tout
est à recommencer.

Il n'y a vraiment pas de raison pour que
ça finisse.

Chronique générale.

La commission sénatoriale chargée d'exa-
miner la proposition Bardoux a tenu sa
première séance. Elle a élu président M.
Gauthier de Rumilly, et M. Waddington
secrétaire et rapporteur.

Le rapport sera probablement déposé
samedi, et la discussion aura lieu au com-
mencement de la semaine prochaine.

La droite du Sénat, sauf M. Hervé de
Saisy et quelques membres de l'Appel au
peuple, se prononce pour le scrutin d'arron-
dissement.

Nous avons annoncé hier l'assassinat de
M. Seguin, correspondant du *Télégraphe* en
Tunisie.

Nous n'avons pas besoin de dire que ce
crime a causé la plus pénible impression.

M. Seguin n'était âgé que trente-quatre
ans; ancien élève de l'École normale, il
avait servi pendant la guerre, et durant l'in-
surrection de 1871 était devenu le chef
d'état-major de Rossel.

Nous voulons oublier la part prise à la
Commune par M. Seguin. Nous ne pense-
rons aujourd'hui qu'au Français tombé au-
près de Béja sous le couteau d'un déserteur
des milices indigènes.

On sait qu'il est question de l'organisa-
tion d'un comité central qui aura son siège à
Paris, et qui s'occupera exclusivement des
candidatures ouvrières pour les élections
générales. Ce comité disposerait d'un fonds
social d'un million pour subvenir aux frais
des candidatures qui seraient adoptées par
lui dans chaque département où des comités
adhérents seront constitués.

Le programme de ce comité central vient
d'être imprimé.

Un détail important :

M. Gambetta, répondant aux magistrats
de Cahors qui étaient venus le saluer, a
déclaré que, toutes réflexions faites, il était
partisan de l'inamovibilité de la magistra-
ture.

Qu'en penseront MM. les radicaux?

On lit dans le *Courrier du Lot* :

« Nous annonçons, dans notre numéro
d'hier, qu'une surprise était ménagée à
M. Gambetta au moment de son entrée à
Cahors. »

« Nous avons appris, en effet, que dans
la rue du Lycée, une couronne fixée au haut
d'une perche devait, par le moyen d'une
poulie, descendre sur la tête de M. le prési-
dent de la Chambre. »

« M. Gambetta a hésité devant ce projet
funambulesque. »

Nous sommes autorisés à déclarer que les
poursuites dirigées contre les nihilistes de
Marseille n'ont point été faites à la requête
du prince Orloff. On l'a déjà dit, mais il
faut le répéter, puisque certains journaux
intransigeants continuent à prétendre le con-
traire.

Cette nouvelle est aussi inexacte que celle
d'une correspondance à ce sujet entre le
prince Orloff et notre ministre des affaires
étrangères.

On écrit de Nîmes, 28 mai :

« Un incident s'est produit hier à la fin
de la dernière course de chevaux, donnée
pour la clôture du concours régional. »

« Le public des tribunes avait déjà sup-
porté, non sans protester, plusieurs fois la
Marseillaise, quand M. Bertrand, cordon-
nier, adjoint au maire de Nîmes, eut l'im-
prudence de lever son chapeau et de le faire
baisser. On protesta de nouveau, mais avec
plus d'énergie contre le sans-gêne de cet
adjoint et de l'immixtion d'un chant politi-
que et guerrier dans une fête pacifique dont
l'organisation n'était point due à des répu-
blicains. M. Bertrand fut hué par la foule,
plusieurs arrestations eurent lieu, — notam-
ment celles de M. de Fontcolombe (d'Aix) et
de M. des Isnards (d'Avignon), relâchés dans
la soirée. »

« On est indigné généralement contre
M. Bertrand, ce flagorneur de tous les régi-
mes, républicain intransigeant aujourd'hui. »

« Les généraux Frémont, de Montlouis
et Courty assistaient à ces courses, ainsi que
M. Dumarest, préfet du Gard, et son collè-
gue des Bouches-du-Rhône. »

Dans une des dernières séances de l'Ac-
adémie de médecine, M. Pasteur a fait une
terrible révélation.

L'homme à jeun doit prendre rang parmi
les animaux venimeux!

En inoculant à des lapins la salive d'un
homme à jeun, les lapins sont devenus en-
ragés.

Ce résultat est dû à la présence dans la
salive d'un parasite ferment qui, introduit
dans la circulation de quelques animaux,
produit des accidents mortels.

Ce parasite disparaît, heureusement, au-
sitôt que l'on cesse d'être à jeun; il est en-
traîné par les aliments dans l'estomac.

Si les accidents causés par la morsure hu-
maine, dans la société d'élite où l'on se
mange le nez, ne sont pas plus graves, c'est
que généralement ceux qui les causent ne
sont pas à jeun, au contraire. »

Etranger.

ANGLETERRE. — Le général Loris Melikoff
est attendu prochainement à Londres, où il
doit étudier de visu le jeu des institutions
britanniques.

apprécier un pareil trésor!

Mais quand elles se sont laissées aller aux in-
spirations mauvaises, quand elles emploient, dans
un but malfaisant, les ressources que Dieu leur
a données en partage, alors n'essayez pas de lut-
ter d'adresse, ou vous êtes perdu; ne comptez pas
sur votre persévérance, elles en auront plus que
vous; ne comptez pas sur votre énergie, elles
l'useront ou la briseront; elles trouveront pour
arriver à leurs fins des sentiers ténébreux où elles
se déroberont.

Elles sauront tour à tour aborder l'obstacle de
front ou le tourner.

Tenez pour sûr qu'elles en triompheront un peu
plus tôt un peu plus tard, elles excelleront à trou-
ver le point vulnérable, à vous atteindre là où vous
êtes faible, et quand vous reconnaîtrez la grandeur
du péril que vous avez follement bravé, il sera
trop tard, le malheur ou la honte, souvent tous les
deux, se seront emparés de vous.

Combien en est-il qui arrivent insensiblement à
ce terme fatal devant lequel ils auraient reculé avec
horreur s'ils l'avaient aperçu au début de la route?

Ma femme avait des regards sarcastiques, des
paroles ironiques qui me faisaient peur.

Je l'avais crue beaucoup plus riche qu'elle ne
l'était réellement; elle l'était toutefois plus que moi.

Je m'étais figuré que notre fortune serait mise
en commun et que je pourrais en user sans faire

de distinction entre le mien et le sien.

Elle me prouva que ce n'était pas son avis; elle
était intéressée, aimait beaucoup l'argent et limi-
tait mes dépenses avec une inflexible parcimonie,
ne me permettait pas d'inviter mes amis et se
faisait l'unique juge du choix de nos relations.

Sentant que j'avais affaire à forte partie, je pa-
tientai d'abord et me prêtai à d'humiliantes capitu-
lations; je n'y gagnai rien; j'en vins ensuite aux
paroles aigres, nos rapports s'envenimèrent, ce-
pendant elle gardait toujours l'avantage du sang-
froid.

J'étais exaspéré et finis par m'emporter; c'était
précisément là qu'elle voulait en venir; à une
parole violente que je prononçai elle répondit, avec
cet accent glacial et tranchant qui me faisait per-
dre toute mesure, que j'étais chez elle et qu'elle
était fâchée d'avoir à me le rappeler.

J'eus la maladresse de lui rappeler son attitude
avant le mariage, les promesses qu'elle m'avait
faites et qui étaient si peu d'accord avec sa con-
duite présente.

Elle me répondit sans aucun embarras :

— De quoi vous plaignez-vous? Nous ne nous
aimions ni l'un ni l'autre, nous nous inspirions une
médiocre estime; il s'agissait entre nous d'une
affaire à conclure. En matière d'intérêt on ne se
pique pas de franchise, je n'y étais pas plus tenue
que vous; en pareil cas, tant pis pour celui qui se

laisse prendre. Vous espériez trouver une petite
femme bien affectonnée, bien docile, qui se ferait
un bonheur de vous procurer tout le bien-être d'une
vie luxueuse, capitonnée, qui vous soignerait à
l'occasion avec la sollicitude d'une sœur de charité
et qui serait trop heureuse si vous lui abandonniez
un peu de cette liberté que vous vous réserviez;
en un mot, vous prétendiez avoir en même temps
les douceurs du mariage et les avantages du célibat.
J'avoue que vos espérances ne se sont pas tout à
fait réalisées.

De mon côté, j'ai voulu échapper aux ennuis
que présente l'isolement pour une femme; j'ai
espéré que vous me donneriez un appui et que,
devenue vicomtesse d'Esparville, je verrais s'ouvrir
toutes les portes qui se fermaient devant la veuve
Gardereau; j'ai cru, pas tout à fait cependant, à
cette prétendue généalogie d'une famille noble
tombée dans le malheur et dont vous repréniez le
nom abandonné depuis longtemps. Vous me mé-
nagiez une amère déception. Je n'ai point trouvé
en vous épousant la considération sur laquelle je
comptais, j'ai reconnu que vous étiez médiocre-
ment appréciée dans le monde et j'ai fait certaines
découvertes qui n'ont rien de flatteur ni pour vous
ni pour celle qui porte votre nom. Nous avons tous
les deux cherché à nous tromper, mon cher mari,
si le mécompte est plus grand de votre côté, que
voulez-vous que j'y fasse?

En somme, je ne crois pas que sa déception ait
été bien grande, je suis convaincu qu'en s'unissant
à moi elle savait très-bien ce qu'elle faisait et
n'avait pas d'illusion sur son compte; mais elle
se persuadait sans doute que j'ignorais les plus
graves souillures de son passé.

Poussé à bout par son impassible réquisitoire,
je voulus me venger en les lui rappelant.

Elle se redressa alors comme une pauvre
blessée, les yeux enflammés de colère et me répon-
dit d'une voix acerbe :

— Ah! vous saviez ce que j'ai fait et vous m'é-
vez épousée! Vous êtes donc plus méprisable que
je ne pensais? Votre ami n'avait que des soupçons
et il m'a repoussée; il a agi en galant homme, mais
vous ne comprenez même pas qu'il eût été prudent
pour vous de feindre l'ignorance. Vous n'avez pas
l'excuse qu'une femme peut tirer de la situation
qui lui était faite dans le monde, vous avez commis
une infamie.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

Un pêcheur vient d'être pris, à Asnières, jetaut
sa ligne dans une pêche réservée. Le garde accourt
et lui dit, en colère :

— Vous n'avez donc pas lu l'écriteau? Vous êtes
en contravention. Je vais appeler le garde-châ-
pêtre.

— Mais j'ai une autorisation verbale!
— Montrez-la!

ALLEMAGNE. — M. de Bismark propose une entrevue à M. Barthélemy Saint-Hilaire pour le milieu d'août. Cette entrevue dont tout le monde s'entretient à Berlin occupe et intrigue tout le corps diplomatique. Sans être positivement affirmée, elle n'est pas démentie dans l'entourage de l'Empereur.

AUTRICHE. — Tout le haut personnel administratif des provinces allemandes va être modifié.

Les socialistes venus de Berlin ont les poches pleines d'or et le mouvement séparatiste qu'on croyait complètement terminé reprend avec une activité et une audace sans pareilles.

Vienne, 31 mai.

Le grand-duc Alexis de Russie est attendu ici. Il est chargé d'une mission très-grave et qui n'est pas dans l'intérêt de l'Allemagne.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1^{er} juin.

Le 5 0/0 cote 119. L'amortissable ancien est à 87.30. L'Italien est à 92.75. On est à 17.20 sur le Turc.

L'action de la Banque de France recule à 5,650 et 5,675. La Banque de Paris se maintient à 1,320. L'action du Crédit Foncier fait preuve d'une fermeté remarquable. On cote 1,705 et 1,720. Ce mouvement tient aux éléments particuliers de hausse que présente cette valeur. On est à 745 sur le Crédit Foncier et Agricole d'Algérie.

Le Crédit Lyonnais est stagnant à 830 et 832.50. La Société Générale française de Crédit est vivement demandée aux environs de 800 par les capitalistes désireux de profiter du droit d'option attaché à ces titres. On est à 745 sur le Crédit Mobilier français.

La Banque Nationale est l'objet d'achats continus. On cote 745. On négocie le Crédit Foncier Maritime aux environs de 720. Les Bons de l'Assurance Financière sont à 270.

L'action de jouissance du Crédit Mobilier Espagnol reproduit le cours de 798.75. Il y a un bon courant d'achats sur la Banque de Prêts à l'Industrie au-dessus de 600. Le marché de cette valeur est beaucoup plus large.

Le Crédit Général français se traite à 776.25 et 777.50. La hausse est très-régulière; il résulte d'une façon exclusive des achats du comptant.

Chronique militaire.

M. le général de division Munier, commandant la 18^e division d'infanterie, est chargé de l'inspection générale de l'École régionale de tir du camp du Ruchard, pour 1884.

Le ministre de la guerre se propose de faire exécuter, cette année, les grandes manœuvres dans les conditions suivantes :

Corps d'armée. — 6 corps d'armée faisant des manœuvres de brigade durant 15 jours; 6 corps d'armée faisant des manœuvres de division durant 15 jours; 6 corps d'armée faisant des manœuvres de corps d'armée pendant 20 jours.

Cavalerie. — 2 divisions exécutant des manœuvres d'ensemble durant 15 jours; 22 brigades faisant des manœuvres spéciales durant 15 jours.

Chronique Locale et de l'Ouest.

SUPPRESSION DU CARROUSEL A SAUMUR.

Toute la presse s'occupe d'un nouvel incident auquel elle donne encore une certaine gravité. Trois sous-lieutenants, se croisant dans la rue Beaurepaire avec M. le Préfet de Maine-et-Loire en tournée de révision à Saumur, ne l'ont pas salué.

Suivant les règlements militaires, le salut qui était dû n'ayant pas été rendu, les coupables ont été punis d'une façon exemplaire; quinze jours d'arrêts forcés.

Rien à cela qui émeuve à Saumur; c'est une affaire de discipline militaire à laquelle aucun civil ne prend garde. Mais, paraît-il, pour le Préfet qui veut rendre la République aimable, ce manque d'égards pour son képi galonné révèle l'esprit réactionnaire des Saumurois et il ne se tient pas pour satisfait de la punition. Le ministre de l'intérieur a été saisi d'une plainte officielle. Le préfet lui a signalé les officiers comme infectés d'un incorrigible esprit réactionnaire, et se plaint de leur opposition obstinée au régime républicain en même temps qu'à ses fonctions.

Ce nouvel incident est-il destiné à prendre les proportions de celui de l'hiver dernier,

que M. le Préfet de Maine-et-Loire a eu la mauvaise inspiration de rappeler d'une façon assez malheureuse aux officiers du cadre, alors qu'ils lui faisaient leur visite officielle?

On est porté à le croire. Encore une tuile qui vient de tomber, sous le gouvernement de la République, sur le commerce de Saumur.

Par décision ministérielle, le personnel de l'École de cavalerie ira donner à Tours, le DIMANCHE 10 JUILLET, un Carrousel.

Ce Carrousel remplacera celui que l'École donnait annuellement à Saumur.

D'après les instructions ministérielles, les officiers de l'École ne pourront prendre part aux courses de Saumur que le dimanche 28 août, et seulement aux courses de haies et aux steeple.

Le mardi, il ne pourra y avoir aucune course militaire.

Par décret de M. le Président de la République, en date du 2 mai 1884, M. René Vincent, ancien maître clerk de notaire, a été nommé huissier près le tribunal civil de Saumur, en remplacement de M. Dufour, démissionnaire en sa faveur, et a prêté serment en cette qualité à l'audience du 14 mai.

VOTES DE NOS SÉNATEURS.

Dans l'interpellation adressée, le 30 mai, à M. le ministre de l'intérieur, au sujet de l'expulsion des Sœurs qui desservent les hôpitaux de Paris, nos trois sénateurs ont voté contre l'ordre du jour pur et simple, et pour l'ordre du jour motivé, blâmant le ministre.

L'ordre du jour pur et simple a été repoussé par 134 voix contre 110, et l'ordre du jour de blâme a été adopté par 135 voix contre 120.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Sur l'ajournement de la discussion d'une proposition de M. Barodet pour la révision de la Constitution, repoussé par 234 voix contre 194.

Ont voté pour: MM. Janvier de la Motte et Maillé.

Ont voté contre: MM. Berger, comte de Civrac, comte de Maillé, de Soland. — M^r Freppel.

N'a pas voté: M. Benoist.

SQUARE DU THÉÂTRE.

Musique Municipale de Saumur.

Directeur: M. MEYER.

Concert du Dimanche 5 juin 1884, à 8 heures 1/2 du soir.

Programme.

1. L'Etoile d'or, marche..... GUESPREAU.
2. Le Trouvère, fantaisie..... VERDI.
3. Le Prince Oscar, grande valse... STRAUSS.
4. Martha, fantaisie..... FLOTOW.
5. Palais-Royal, polka..... X.

L'ancien préfet de Maine-et-Loire de 1870, M. Engelhard, président de la délégation envoyée par le conseil municipal de Paris aux fêtes du deuxième centenaire de Calderon à Madrid, vient de recevoir la grand'croix d'Isabelle-la-Catholique.

Le gouvernement espagnol a voulu sans doute se moquer du radical et le forcer d'étrangler ses principes égalitaires et librepenseurs avec le grand-cordon.

Aubigné. — La semaine dernière, le jeune Humeau (Jules), âgé de 13 ans, travaillant comme manoeuvre chez son oncle, M. Merlet, à Aubigné, voulut s'amuser avec une capsule de dynamite. Il l'introduisit dans un morceau de fer et frappa un coup de marteau. La capsule en éclatant atteignit le jeune garçon à la figure, aux bras et aux jambes. M. le docteur Taugourdeau a déclaré que les blessures n'étaient pas graves.

Tours.

L'Exposition sera éclairée à la lumière électrique, le dimanche 5 juin, à 8 heures 1/2 du soir, et le lundi 6 juin, à 9 heures 1/2, à l'issue du feu d'artifice.

Dans le programme des fêtes de Tours publié hier, on a imprimé par erreur que le Carrousel aurait lieu le lundi 10 juillet; c'est le dimanche 10 juillet qu'il faut lire.

Ce Carrousel sera donné par l'École de cavalerie de Saumur.

Laval.

Dimanche, à deux heures, a eu lieu la première réunion de protestants pour la célébration du culte réformé à Laval.

Une petite salle avait été disposée à cet effet dans les galeries du Palais de l'Industrie. La porte d'entrée, sur laquelle on lit: « Temple évangélique, » se trouve du côté du champ de foire.

M. Audra, pasteur à Angers, a inauguré le nouveau temple. M. Arnoult, pasteur à Rennes, dont la présence avait été annoncée, n'aura pu venir.

La réunion se composait d'une cinquantaine de personnes.

Il paraît qu'il y a à Laval près de 150 protestants de tout âge.

(ECHO de la Mayenne.)

SAINT-NAZAIRE.

Une dépêche nous apporte le récit suivant d'un crime commis avant-hier à Saint-Nazaire:

Mardi soir, à cinq heures, Bissette, élève mécanicien sur le paquebot Washington, à la suite d'une discussion qu'il avait eue dans la journée avec Montigny, mécanicien, a tiré sur celui-ci quatre coups de revolver.

Une balle a frappé Montigny dans le dos, une autre a effleuré sa main droite; des deux autres, l'une lui a traversé la jambe, l'autre le pantalon.

Le meurtrier s'est ensuite tué d'un cinquième coup dans l'oreille.

La balle que Montigny a reçue dans le dos n'a pas été extraite.

La Lanterne d'Arlequin annonce la révocation de M. Angebeau, syndic des gens de mer à Montoir-de-Bretagne.

M. Angebeau, capitaine au long cours d'un grand mérite, avait été longtemps à la tête de la municipalité de la commune; il jouissait de l'estime générale et était adoré des marins.

Les dépisteurs de places, dit notre confrère, sont arrivés à découvrir que M. Angebeau avait pour beau-frère un collaborateur de la Lanterne d'Arlequin; sa révocation lui est arrivée du coup par le télégraphe.

PROPHÉTIES DE NICK.

Voici, d'après Nick, le temps probable pour le mois de juin:

La déclinaison boréale ascendante du soleil et des planètes étant plus élevée en juin et les points astronomiques (équinoxes, lunestices, phases lunaires et conjonctions) se trouvant, en outre, groupés, des orages épars violents, accompagnés de grêle, de fortes ondées et de crues locales, se manifesteront sur la France, durant les périodes critiques indiquées ci-après, tantôt sur une zone, tantôt sur une autre, savoir:

1^o Vers le 4 (??), 6, P. Q.; 2^o vers le 12 (??), 14, P. L.; 3^o vers le 18 (??), 24, D. Q.; 4^o vers le 25 (??), 27, N. L.; 5^o vers le 30 (?), 2, P. Q. Cela à un ou deux jours près, selon la position géographique des localités.

Par suite, le temps sera moins stable et moins sec qu'en mai. Accalmies et éclaircies entre et durant les périodes critiques, principalement sur la zone méridionale. Variations brusques de température, refroidissement de l'air vers les lunestices et l'apogée.

Le nombre de points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations.

Faits divers.

La Cour de cassation vient de condamner un riche propriétaire des Pyrénées-Orientales à payer à une maison de Montpellier 50,000 fr. de dommages-intérêts, pour avoir mis de l'eau dans sa vendange et n'en avoir pas prévenu son acheteur.

Un document assez curieux a été transmis au ministre de l'intérieur, sur sa demande, par le parquet de Narbonne.

Il s'agit d'un placard manuscrit enjoignant à la municipalité d'interdire les processions. Ce placard était revêtu d'un cachet rouge parfaitement gravé et ayant pour exer-

gue ces mots: Comité nihiliste de Narbonne, partout, nulle part.

On n'a pu découvrir encore le graveur et le client mystérieux qui a acheté ce cachet.

X... a un valet de chambre qu'il a gâté d'une façon déplorable.

Hier, maître et valet étaient en discussion. — Pierre, disait le maître, vous n'êtes pas allé porter ces lettres à la poste; je vous l'avais cependant bien recommandé.

Pierre, sans se déconcerter: — Comment monsieur veut-il que je fasse ses courses: je ne trouve même pas le temps de faire les miennes!

Les gaietés parlementaires.

A la dernière séance de la Chambre: M. le comte de Douville-Maillefeu. — Nous écoutons religieusement de notre côté.

M. Paul de Cassagnac. — Dites donc: laïque-ment! (On rit).

CONSEILS ET RECETTES.

Conseils à la fermière. — Je vais vous parler de limaces, non pour vous conseiller d'en manger, quoiqu'il y ait des gens qui en mangent et qui prétendent s'en trouver fort bien, mais pour vous enseigner un moyen de vous en débarrasser, si elles ravagent votre jardin. — Placez à terre, le soir, dans le voisinage des endroits infestés, des planchettes ou des feuilles de chou que vous aurez graissées avec du saindoux et du beurre. Le lendemain matin, vous trouverez ces appâts couverts de limaces, dont vous ferez ce que bon vous semblera. Un autre conseil par dessus le marché: si l'agreste cette fois des vers de terre. — Les vers de terre s'attaquent-ils à vos fleurs, à vos légumes, semez le soir sur le carré de votre jardin des poignées d'herbes longues, fraîches et tendres. La nuit, les vers s'amuseront à tirer les brins d'herbe dans la terre, et pendant qu'ils seront occupés à cette besogne, ils laisseront vos plantes en repos.

Théâtre de Saumur.

DIMANCHE 5 juin 1884,

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

M. DUPUIS

Premier comique du théâtre des Variétés de Paris, et sa Troupe.

LA ROUSSOTTE

Comédie-vaudeville en 4 actes, dont un prologue, de MM. H. Meilhac, Halévy et Millaud, musique de MM. Lecocq et Hervé.

M. DUPUIS remplira le rôle de Médard, qu'il a créé aux Variétés.

Le spectacle commencera par:

Le Bouquet, vaudeville en 1 acte, de MM. H. Meilhac et L. Halévy.

M^{lle} COSTE, ancien professeur à Paris, attachée pendant 15 mois à l'établissement de M^{lle} Mathieu, qu'elle a remplacée pendant cinq mois, a l'honneur d'informer les dames de Saumur qu'elle ouvrira le 4 juin prochain, 5, rue de la Chouetterie, des cours pour enfants et jeunes filles d'après la méthode Lévy.

M^{lle} COSTE continuera, comme précédemment, à donner des répétitions particulières.

N'ACHETEZ RIEN

sans réclamer de vos Fournisseurs des

COUPONS COMMERCIAUX

C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE

Pour Brochures et Renseignements s'adresser:

A Saumur, maison LAN et C^{ie}, 18, rue Beaurepaire.

LES CHEMINÉES ne fument plus avec le fumifuge H. CAHUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueur, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleme, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le

Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques, eu rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Core N° 98,744 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eyoançais (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Core N° 99,625. — Avignon. La Revalescière de Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Core N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY & Co (Londres) 710, 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	11 h. 15 matin.	11 h. 45 matin.
8 15 —	12 15 —	1 15 —	1 45 —
11 25 —	7 40 soir.	8 15 —	8 45 —
1 17 soir.	10 51 —	11 15 —	11 45 —
4 55 —	11 38 —	12 15 —	12 45 —
7 50 —	11 48 —	1 15 —	1 45 —

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A ANGERS
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 50 matin.	10 h. 20 matin.
8 25 —	5 17 soir.	6 00 —	6 30 —
12 15 soir.	3 50 —	4 30 —	5 00 —
6 45 —	10 47 —	11 15 —	11 45 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} JUIN 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3/4	86	50	25	Comptoir d'escompte	1096	30		C. gén. Transatlantique	580	5	
3/4 amortissable	87	15	35	Crédit Foncier colonial	635			Canal de Suez	1865	15	
3/4 amortissable nouveau	87	10	30	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1720	22	50	Société autrichienne	820	5	
4 1/2	114	75	95	Obligations foncières 1877	366			OBLIGATIONS.			
5	119	20	65	Obligations communales 1879	457			Est	389		
Obligations du Trésor	519		30	Oblig. foncières 1879 3/4	454		1	Midi	395	50	
Obligations du Trésor nouvelles	520		50	Sec. de Crédit ind. et comm.	790			Nord	398	75	
Dép. de la Seine, emprunt 1857	337		40	Crédit mobilier	740		10	Orléans	461	50	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508		4	Est	880		10	Ouest	395		
— 1865, 4/4	524		1	Paris-Lyon-Méditerranée	1850		12	Paris-Lyon-Méditerranée	400		
— 1869, 3/4	406		1	Midi	1340		15	Paris (Grande-Ceinture)	390		
— 1871, 3/4	398		2	Nord	2130		30	Paris-Bourbonnais	397	50	
— 1875, 4/4	513		1	Orléans	1422	50	70	Canal de Suez	570		
— 1876, 4/4	512		1	Compagnie parisienne du Gaz	1540		25				
Banque de France	5700										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A ANGERS	A ANGERS	A SAUMUR
3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.	8 h. 50 matin.	9 h. 50 matin.
6 45 —	(s'arrête à Angers)	11 15 —	11 45 —
8 25 —	omnibus-mixte.	1 15 —	1 45 —
1 25 —	soir.	3 50 —	4 20 —
3 32 —	express.	5 17 —	5 45 —
7 15 —	omnibus.	7 45 —	8 15 —
10 37 —	(s'arrête à Angers)	11 15 —	11 45 —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A TOURS	A TOURS	A SAUMUR
3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.	8 h. 21 —	9 h. 13 —
8 21 —	omnibus.	11 15 —	11 45 —
9 40 —	express.	1 15 —	1 45 —
12 40 —	soir, omnibus-mixte.	3 50 —	4 20 —
4 44 —	express-poste.	5 17 —	5 45 —
10 28 —	soir.	11 15 —	11 45 —

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Cocasserie, n° 14,

Comprise au cadastre sous le n° 835 p, section G.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^e MÉHOUS, notaire. (362)

OFFICE D'HUISSIER

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Gennez, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir,

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.

S'adresser au sieur Gointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A VENDRE

UN CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant très-bien. S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

GRAND CAFÉ DE LA PAIX.

On demande un garçon d'office. — Inutile de se présenter sans avoir de bons certificats. (397)

ON DEMANDE un cocher valet de chambre. S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT

Chirurgien - Dentiste,

49, rue Royale, Saumur.

Au premier.

SOUFRE POUR LA VIGNE

GRAND ENTREPOT

MAGASINS PICHAT, place du Roi-René.

S'adresser à M. RAOUL FEIGNOUX.

Grandes Tuileries mécaniques.

PERRUSSON

à Ecuisses (Saône-et-Loire).

SUCCURSALES : à Saint-Léger-sur-Dheune, Autun (Saône-et-Loire); Saincoins (Cher), et Fontaine (Charente).

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 : médaille d'or, la plus haute récompense décernée aux fabricants de Tuiles de la Bourgogne.

Tuiles mécaniques de tous modèles; briques pleines et creuses; carreaux; tuyaux pour cheminées et pour conduites d'eau; poterie artistique et de bâtiment.

Nouvelles tuiles spéciales, systèmes Perrusson, brevetés s. g. d. g.; tuiles à tenon et tuiles à panneton, à tenaille, destinées à rendre les toitures parfaitement solitaires tout en supprimant l'attache aux lattes.

Carreaux mosaïques en vitre vitrifié et carreaux céramiques perfectionnés. Carrelages en tous genres, depuis 1 fr. 60 jusqu'à 20 fr. le mètre.

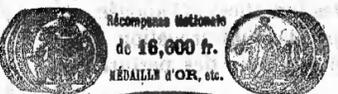
Représentant : M. J.-B. MARÉCHAL, rue Gueule-du-Loup, 2, à Saumur (Maine-et-Loire). (398)

UN HOMME SÉRIeux, bon comptable et au courant des affaires, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

MADAME GOISNARD, couturière, rue du Marché-Noir, demande de suite une ouvrière connaissant bien la machine. Travail assuré.



QUINA-LAROCHE

ÉLIXIR VINÉUX

(Extrait des 3 Quinquinas)

Apéritif, Fortifiant, Fébrifuge.

recommandé contre

LES AFFECTIONS D'ESTOMAC,

ANÉMIE, MANQUE DE FORCES,

SUITES DE COUCHES, LANGUEUR,

FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc.

PARIS, 22, RUE DROUOT & LES FRANCHISES.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre

SAUMUR

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames

CHALES

Toiles, Etoffes pour Ameublements

Galerie spéciale pour la vente des

CONFECTIONS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

Vêtements Drap noir et Drap nouveauté pour Hommes

COSTUMES NOUVEAUTE pour ENFANTS, depuis 3 ans

Habillements Complets pour Communion

CHAPELLERIE

Le Journal des Tirages Financiers

(11^e Année)

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-Complet. — Parait chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. — Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS

À L'CHAT ET À LA VENTE DE SES VALEURS

sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

Saumur, imprimerie P. GODET.

Vu par nous Maire de SAUMUR, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.